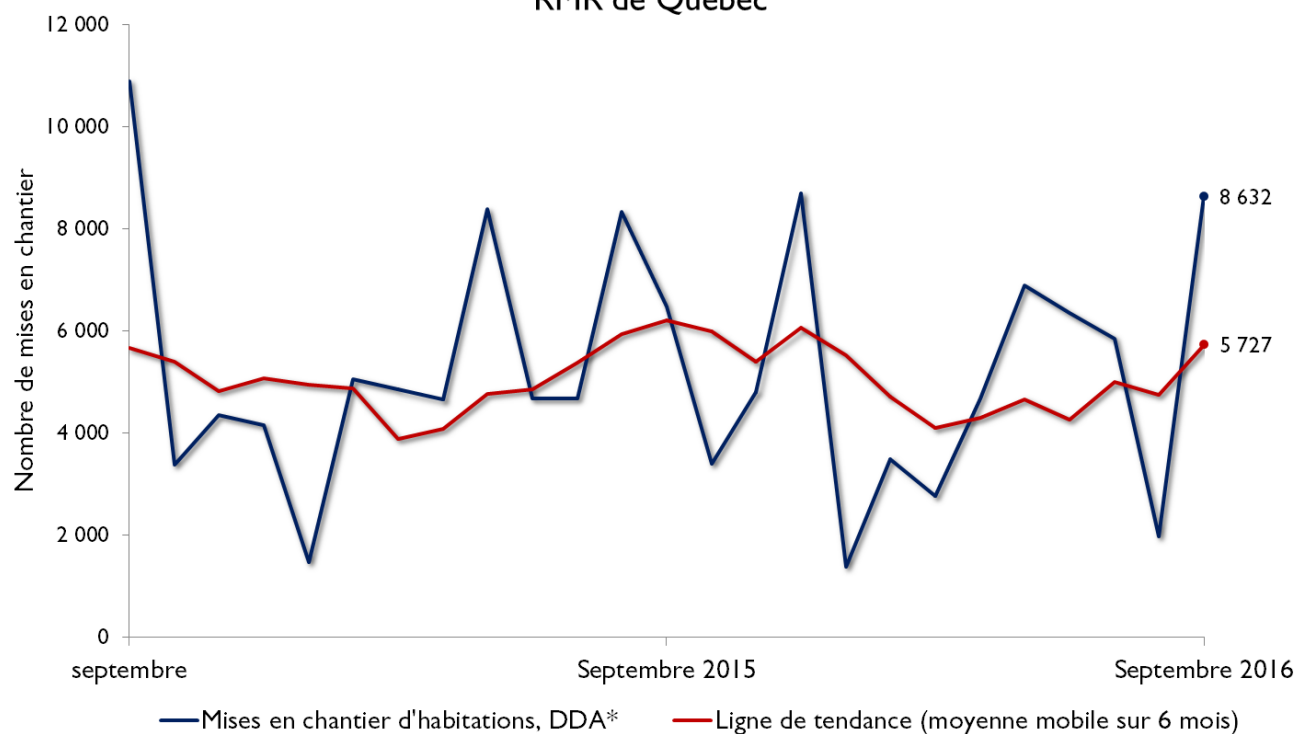


Mises en chantier

RMR de Québec



Source : SCHL

* Données désaisonnalisées annualisées (DDA)

Données provisoires sur les mises en chantier d'habitations septembre 2016		
RMR ¹ de Québec	août 2016	septembre 2016
<i>Tendance</i> ²	4 751	5 727
<i>DDA</i>	1 971	8 632
	septembre 2015	septembre 2016
Données réelles		
septembre - maisons individuelles	76	93
septembre - logements collectifs	470	641
septembre - tous les logements	546	734
janvier à septembre - maisons individuelles	637	622
janvier à septembre - logements collectifs	3 411	2 895
janvier à septembre - tous les logements	4 048	3 517

Source: SCHL

¹ Région métropolitaine de recensement

² La tendance correspond à la moyenne mobile de six mois du nombre mensuel désaisonnalisé et annualisé (DDA). En supprimant l'effet des hauts et des bas saisonniers, la désaisonnalisation permet de comparer le rythme d'activité d'une saison ou d'un mois à l'autre. Les chiffres mensuels et trimestriels annualisés montrent le niveau annuel où se situeraient les mises en chantier si le rythme mensuel se maintenait durant 12 mois. Il est ainsi plus facile de comparer le rythme d'activité d'un mois donné aux prévisions annuelles et aux résultats des années passées.

Données détaillées disponibles sur demande

Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Septembre 2015 et 2016										
	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ de Québec	76	93	51	114	159	103	260	424	546	734
Données réelles provisoires sur les mises en chantier selon le marché visé Cumul 2015 et 2016										
	Maisons individuelles en propriété absolue ²		Logements collectifs en propriété absolue ²		Copropriétés		Logements locatifs		Tous les logements	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
RMR¹ de Québec	637	622	367	527	949	227	2 095	2 141	4 048	3 517

Source: SCHL

¹ Région métropolitaine de recensement

² On entend par « habitation en propriété absolue » les logements dont le propriétaire détient également le titre de propriété du terrain (maisons individuelles et logements collectifs suivants : maisons jumelées ou en rangée et duplex).

Données détaillées disponibles sur demande